

Réf: Dossier N° : 56422

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NORD AGRI-CAJOU » en abrégé «NAC »
Siège social : ANYAMA - BELLEVILLE LOT 107 ILOT 18
CARREFOUR ANCIENNE GENDARMERIE, Près de la Phcie
Gendarmerie, 01 BP 334 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NORD AGRI-CAJOU » en abrégé «NAC ».

Objet: achat et vente de noix de cajou, production et vente de riz, maïs, igname et divers produits vivriers

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ANYAMA - BELLEVILLE LOT 107 ILOT 18 CARREFOUR ANCIENNE GENDARMERIE, Près de la Phcie Gendarmerie, 01 BP 334 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur KONE HAMED.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28489 du 05/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26022 du 05/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

